

LE PALAIS ET LA VILLE IDEALE DE ROMORANTIN

L'implication de Léonard de Vinci dans un projet de François Ier consistant à construire à Romorantin un immense palais sur l'eau assorti d'un quartier de résidences pour la Cour a été naguère démontrée par Carlo Pedretti. On a pu parfois en conclure que le dessein du jeune Roi de France était de transférer les organes de gouvernement du royaume depuis Tours jusqu'en bord de Sauldre et de faire de Romorantin la nouvelle capitale de la France. L'entreprise a de quoi surprendre et, sans doute en raison de son échec, se trouve pratiquement ignorée de nos contemporains. Pourtant, des travaux ont bel et bien commencé, Léonard était bien présent sur place entre 1517 et 1519 et l'ampleur du projet était herculéenne.

C'est en 1972 que Carlo Pedretti, alors à l'aube de sa carrière d'expert international sur Léonard, publie *The Royal Palace of Romorantin*, un ouvrage qui met en lumière à partir des manuscrits du maître Toscan le programme élaboré par ce dernier pour le compte de François Ier entre 1517 et 1519. Le monarque avait en effet demandé à son ingénieur de construire un palais grandiose dans la ville qui avait abrité une partie de son adolescence. La mère du prince, Louise de Savoie, y avait en effet un château et les forêts giboyeuses des environs avaient séduit le chasseur passionné qu'était son fils.

Le projet que Carlo Pedretti dévoile s'avère non seulement magnifique mais également d'une grande complexité puisqu'il associe un palais sur l'eau, des écuries, un quartier bâti de toute pièce pour loger la cour, un pavillon de chasse, un réseau de canaux, inscrivant la ville dans un grand schéma de développement économique régional voire national, et même des moulins. La motivation de François Ier était, semble-t-il, de donner à sa Cour, fort à l'étroit à Amboise et à son administration royale, logée comme elle pouvait à Tours, une résidence digne des exploits de son armée en Italie, intégrant les nouveautés architecturales d'au-delà des monts et propre à éblouir le grand rival : Charles Quint.

Léonard était pour cela l'homme providentiel. Il avait conçu, pour les Sforza de Milan comme pour les Médicis de Florence, des plans de villes idéales ou plus exactement, de quartiers

modernes adaptés aux moyens de ses mécènes. A Milan, en 1487, après une peste dévastatrice, il avait pensé donner à la capitale lombarde un plan sur canaux à deux niveaux et avait pour cela dessiné pour un quartier de la ville le fameux projet pilote du Manuscrit B aujourd'hui universellement connu¹. Bien après la conquête du Milanais par les Français en 1507-1508, il avait également conçu pour Charles d'Amboise, le gouverneur de la ville, une villa pleine de jeux d'eau et de dispositifs scéniques². Enfin, en 1515, il s'était livré à certaines études pour l'édification d'un nouveau quartier Médicéen pourvu d'une écurie modèle et d'un palais venant doubler celui du XVe siècle³.

Pour le chercheur, percer les intentions de Léonard concernant le palais n'était guère facile, d'abord parce que les sources étaient limitées (quatre plans et une seule élévation, accompagnés de trop laconiques commentaires), ensuite parce que les divers feuillets concernés offraient entre eux des contradictions évidentes⁴. Néanmoins, en s'aidant des quelques documents disponibles en France aux Archives Nationales et au Musée de Romorantin (ici, surtout des sources du XVIIIe au XIXe siècle ne permettant qu'une analyse rétrospective), Carlo Pedretti put publier un certain nombre de résultats.

Il parvint tout d'abord à localiser le palais neuf par rapport à l'ancien château construit vers 1450 par Jean d'Angoulême et agrandi vers 1512 par Louise de Savoie. La pièce clé de la démonstration fut ici un texte de 1512 qui décrivait la construction d'un nouveau bâtiment près du château de Romorantin et qui démontrait que les ruines proches de la demeure de Louise de Savoie n'étaient pas le palais léonardien. La mention dans les textes tardifs de toponymes tels que « Mousseau », « la fosse aux lions » ou le « Grand Jardin » permit de préciser encore, et même de reporter sur une carte, une délimitation vraisemblable du terrain, entre la Nasse et le vieux château. Selon le texte même de Léonard, la cour aurait mesuré 120×80 brasses, soit

¹ Cf. Carlo Pedretti, *Leonardo Architetto*, Electa, Milan, p.52

² In Carlo Pedretti, *The Royal Palace of Romorantin*, voir le chapitre intitulé, "The House of Charles d'Amboise", p.41-52. Voir également, Sabine Frommel, « Leonardo da Vinci und die Typologie des Zentralisierten Wohnbaus » in *Mitteilung des Kunsthistorischen Institutes in Florenz*, Florence, 2006, p.257-300.

³ Cf. Carlo Pedretti, *The Royal Palace*, *op.cit.*, p.58-63.

⁴ Les documents principaux concernant Romorantin dans les manuscrits de Léonard sont au nombre de 7 : Le feuillet n 12292v du manuscrit de Windsor nous fournit une précieuse élévation. Le feuillet 582r (anciennement 217v c) du *Codex Atlanticus* fait apparaître un palais double avec canaux. Le feuillet suivant, 583r, porte deux plans d'une cité sur canaux et une curieuse façade en élévation. Le feuillet 209r (anciennement 76v-b) du même codex montre en revanche un palais simple qui porte des instructions se rapportant à la construction. Sur le feuillet 270 r-b du *Codex Atlanticus* apparaît un palais prolongé d'un quartier long qui n'est pas sans rappeler des études architecturales du feuillet 806r (anciennement 294 v-b). La dernière représentation se trouve dans le *Codex Arundel* au feuillet 269r, on y voit un palais double. La feuille porte par ailleurs divers dessins relatifs à un bâtiment octogonal.

73 mètres sur 49, et la façade donnant sur la Sauldre aurait atteint le double de la largeur de la cour, quant aux douves, elles auraient été larges de 24,5 mètres.

Le caractère contradictoire de la documentation rendait la description du palais mal aisée mais il était tout de même possible de dégager quelques traits saillants et de formuler plusieurs hypothèses.

Sur le feuillet 209r du *Codex Atlanticus*, le palais apparaît comme un quadrilatère doté de tours d'angles et d'une avant-cour flanquée d'écuries. De part et d'autre de la cour, deux fontaines ornées de deux fontaines circulaires. Une volée de marches descendent vers la rivière sur laquelle donne la façade. Le texte d'accompagnement précise quelques points sur la robustesse nécessaire de la construction et mentionne aussi une cuisine, des entrepôts ainsi que des chambres pour les invités. Il indique aussi que l'aile ouest est réservée aux familiers et à la garde du Roi. Il se peut par ailleurs qu'un autre schéma du *Codex Atlanticus* fasse référence à un plan tout à fait similaire pour Romorantin, à cette nuance près que cette fois, le palais est prolongé d'une place à colonnades, d'une longue avenue bordée d'une cinquantaine de maisons sur chacun de ses côtés, et d'une église⁵.

Deux dessins de Léonard respectivement dans le *Codex Atlanticus* et dans le *Codex Arundel* évoquent toutefois des projets assez différents où les deux rives de la Sauldre canalisée sont aménagées. Le premier situe le palais réservé à la cour et aux officiers sur la rive nord et les écuries sur la rive sud, le second prévoit des palais jumeaux prolongés en longueur de leurs quartiers et de deux places quadrangulaires⁶.

C'est ailleurs encore qu'il faut chercher des indices sur l'élévation du Palais. La plus célèbre des deux vues à notre disposition se trouve dans le manuscrit de Windsor du folio 12 585. L'édifice, situé sur une île accessible par deux ponts, présente trois niveaux d'étages à arcades. Les angles sont occupés par des baies surmontées de pavillons plus que par des tours, des pavillons que l'on retrouve à mi-distance des façades. Le bord de la rivière sur laquelle donnent les fenêtres du château est aménagé en gradins peut être destinés à accueillir les spectateurs des joutes nautiques évoquées dans le *Codex Atlanticus*. La seconde des deux élévations en rapport avec Romorantin se trouve sur le feuillet 583r du *Codex Atlanticus*. Carlo

⁵ *Codex Atlanticus*, fol. 806 r (anciennement 294 v-b)

⁶ Le premier est au feuillet 582r du *Codex Atlanticus*, l'autre au feuillet 270v du *Codex Arundel*. Ce dernier projet n'est pas sans rappeler des études architecturales du feuillet 806r.

Pedretti suggère toutefois que la façade représentée serait celle de l'édifice octogonal vu de dessus sur la feuille du *Codex Arundel*.

Sa conclusion globale est par ailleurs que Léonard aurait hésité pour le palais entre deux options, celle d'un château axial avec des tours d'angles à la française dans le goût de Bramante, et celle d'un château sans tours d'angles plus conforme aux idées de Laurana ou de Francesco di Giorgio.

Un point intéressant du projet de Romorantin est l'importance qui y est donnée aux écuries, notamment dans le folio où elles sont à la dimension du palais tout entier. La réflexion de Léonard sur le sujet remonte à 1487 (*Codex Trivulzianus* et Ms B) et se trouve reprise en 1498 à l'époque où il travaille à Milan pour le compte de Galeazzo Sanseverino, le gendre de Ludovic le More puis en 1515 pour le compte des Médicis⁷. Il se trouve qu'en 1518, ce même Galeazzo, familier de Léonard, est devenu surintendant des écuries de François Ier. Ce n'est peut-être pas un hasard. Quoiqu'il en soit, les écuries léonardiennes sont d'une grande sophistication et disposent de rigoles et de canaux souterrains pour évacuer le purin ainsi que de systèmes automatiques pour faire descendre le foin conservé à l'étage dans les mangeoires⁸. Les constructions octogonales figurant sur le folio 270 r du *Codex Arundel* sont plus énigmatiques. S'agit-il d'un pavillon en bois pour les bains destiné au jardin? Pedretti, tout en conservant l'hypothèse d'un pavillon de chasse, y reconnaissait plutôt un énorme édifice en dur, semblable à ce qui fut plus tard le pavillon aujourd'hui disparu de la Muette, dont on pourrait reconstituer l'élévation monumentale grâce à la petite élévation du *Codex Atlanticus* (feuille 583r). Trop rares sur ce sujet particulier pour être catégorique, les annotations des manuscrits concernant Romorantin sont en revanche plus prolixes sur le projet de ville nouvelle aux nombreux aménagements hydrauliques⁹. C'est pourquoi le professeur Pedretti se livrait dans son ouvrage à une analyse du feuillet du *Codex Arundel* avec les palais jumeaux. Plusieurs indications y fournissaient des éléments très concrets sur le projet de ville nouvelle : tout d'abord une note sur des maisons à colombages « transportables » que l'on assemblerait sur les grandes places ornées de fontaines, ensuite l'idée curieuse que les gens du lieu pourraient habiter ces maisons en l'absence de la Cour, enfin, des notes sur l'aménagement

⁷ En 1510, Léonard est toujours impliqué dans des recherches sur « les écuries de Galeazzo ». Sur Léonard et les écuries des Médicis, on consultera les pages 259 à 263 du *Leonardo Architetto*, *op.cit.*, de Carlo Pedretti.

⁸ Cf. Manuscrit B de l'institut de France, fol.38v et 39r, c.1487-90.

⁹ Voir dans cet ouvrage l'article sur les « Canaux de Romorantin ».

des canaux avec des portes éclusières et des moulins. Le projet de Romorantin partageait avec le projet milanais des années 1480 la préoccupation de la pureté de l'air et des eaux et une pensée urbanistique dynamique conçue en termes de flux.

Le portrait que faisait Carlo Pedretti du projet de François Ier en Sologne semblait magnifiquement cohérent et articulé, pourtant, les conclusions de l'historien italien furent questionnées deux ans plus tard par son collègue Jean Guillaume dans un article de la *Revue de l'art*¹⁰.

Le premier désaccord, portait sur la somme versée par François Ier en 1518 pour « les frais nécessaires pour le château dudit Romorantin », payés au « commis au réparation de Romorantin depuis 1514 ». Guillaume pensait en effet que le budget était destiné à couvrir les frais de l'extension du château de Louise de Savoie commencée en 1512. Le deuxième désaccord portait sur les dimensions de la cour du palais Léonardien qui pour Jean Guillaume était bien plus petite que ce que pensait Pedretti, entre autre parce qu'avec une telle dimension, le palais ne pouvait tenir entre la Sauldre et la route d'Amboise et la ville nouvelle du Codex Arundel ne pouvait être logée sans déborder sur la vieille ville et son vieux château. Les dimensions données par Léonard étaient donc nécessairement celles de la cour intérieure: 96 mètres de façade sur la Sauldre, 72 mètres sur les côtés, 12 mètres pour les corps de logis ainsi que pour le fossé, et 18 m pour les gradins. Au total, donc une largeur de 100 mètres. En accord avec ces proportions, le quartier neuf se serait étendu sur près de 250 mètres, une longueur ne posant plus aucun problème d'ajustement au construit.

Le troisième sujet de désaccord entre les deux experts concernait l'interprétation de l'élévation du feuillet 583r du *Codex Atlanticus*, qui pour le Français n'avait aucun rapport avec Romorantin, dans la mesure où le dessin de Windsor était bien trop concordant avec les plans des codex pour n'avoir pas correspondu avec ce que Léonard avait en tête. De plus, Jean Guillaume faisait valoir que l'édifice octogonal à 300 mètres de la ville ne pouvait nullement être confondu avec un pavillon de chasse, d'autant que son style monumental était digne des plus beaux palais romains. Il concluait en remarquant qu'il allait surtout noter que le projet de Léonard offrait une synthèse fascinante entre les habitudes italiennes de proportions et la

¹⁰ Jean Guillaume, « La villa de Charles d'Amboise et le château de Romorantin : Réflexion sur un livre de Carlo Pedretti », *Revue de l'Art* 1974, n°25.

tradition française. La consultation des archives municipales de Romorantin et une enquête de terrain ont permis récemment de reprendre ce débat passionnant à nouveaux frais¹¹.

Une première série de remarques peut être faite, tout d'abord, en partant du « plan du château royal de Romorantin...appartenant au Duc d'Orléans »¹². Ce plan du XVIIIe siècle faisait apparaître la vieille forteresse médiévale quadrangulaire ainsi que son extension des XVe et XVIe siècles, elle-même prolongée d'un grand parc. Carlo Pedretti commente ce plan avec maestria en partant de documents tardifs du XVIIIe et du XIXe siècle. La chance nous a fait découvrir deux documents contemporains de François Ier qui permettent de préciser les choses. Il s'agit de deux lettres de l'ambassadeur Giulio Alvarotti au Duc de Ferrare datées de 1545. On y apprend que François Ier « a amour de ce lieu parce qu'il a été acheté par sa mère d'heureuse mémoire avec l'argent de sa dote ». On y comprend également qu'il y a en fait deux palais, l'un où réside le Roi et sa suite, l'autre où loge la Reine et la Reine de Navarre. La cour, elle, réside aux alentours et notamment à quatre lieues de là dans le village de « San Ginou » (Selle-Saint-Denis). La résidence royale qui est, nous dit-on, plus une villa qu'un palais, abrite la garde robe qui communique elle-même opportunément avec un long dortoir où se trouvent toutes les filles de la Cour (ici l'ambassadeur ne peut s'empêcher de faire allusion aux mœurs du monarque et à une scène dont un ami aurait été témoin !)¹³. Cette aile

¹¹ Nos recherches ont commencé au printemps 2007 lors d'une visite effectuée au Musée de Sologne en compagnie de Romano Nanni et Alexander Neuwalh du Museo Leonardiano de Vinci. Par la suite, une fructueuse collaboration entre une équipe du CESR et Martine Vallon, conservatrice du Musée de Sologne nous a permis d'établir un certain nombre de découvertes.

¹² Cf. Cat.1322, N III, Loire et Cher 2, Paris, Archives Nationales, cité par Carlo Pedretti, *The Royal Palace*, op.cit., p.70-71.

¹³ Cf. Carmelo Occhipinti, *Carteggio d'arte degli ambasciatori estensi in Francia (1536-1553)*, Pisa, Scuola Normale Superiore, 2001. La première lettre est adressée par l'ambassadeur Giulio Alvarotti au duc de Ferrare, depuis Saint-Genoux, près de Romorantin, le 22 avril 1545 (p. 106) :

“(…) Arrivò Sua Maestà in Remorentino. Alloggia fuori in un palazzo con madama la Delfina, madama Margerita, madama d'Estampes, contessa di Vertù e monsignor Armiraglio. In un altro palazzo alloggia la Serenissima Regina e la Regina di Navarra. Nella terra, poi, e d'ogni intorno, vi alloggia tutto il resto della corte. Tutti li oratori, dal primo all'ultimo, alloggiano in un villaggio chiamato San Ginou, quattro leghe discoste dalla corte. (...)”. La seconde lettre est adressée par le même au même depuis Blois le 2 mai 1545:

“(…) La caggione perché Sua Maestà è restata tanti giorni a Remorentino è, si dice, perché Sua Maestà ha amore a quel loco, per essere stato compro da sua madre di felice memoria delli danari della sua dote, per esservi un palazzo, anzi più tosto casa che palazzo, con un grandissimo e bello giardino, serato da tre bande dalle muraglie tutte di pietra cotta, cosa rara in quelle parti, che non vi si mura se non di pietre dure, cioè di monte, ma non dure per la verità. Dall'altra parte è serato dalla riviera di Sodra, bella certo, ma piccolo molto. In quel giardino et in quella riviera Sua Maestà ha preso gran piacere (...). L'altra causa è che a muro della sua guardarobba era una camera longa molto, nella quale, con molti letti posti ad uso d'ospitale, dormivano quasi tutte le figlie della corte. Sua Maestà della camera sua, ove dormiva, poteva sortir nella sua guardarobba, e così fa in tutti li alloggiamenti, e questa è la costuma di Francia (...). Ora, della guardarobba sortiva la prefata Maestà in

dortoir apparaît sur le plan du XVIII^e siècle. Le grand jardin qui la prolonge est décrit comme très plaisant et cerné de murs de briques. Un de ces murs a survécu jusqu'à aujourd'hui le long du lieu dit « la fosse aux lions » et l'on peut encore y voir des briques couvertes de céramiques vertes du XVI^e siècle. Ce mur es d'ailleurs évoqué en 1818 par un historien local Lambot de Fougères¹⁴.

« On commença par élever le mur du parc et l'on conçut en même temps le plan d'un magnifique château dont on jeta sur la rive droite de la Sauldre les fondements qui se voyaient encore il y a peu de temps ».

Ces lignes ont pour intérêt de lier le jardin à un énigmatique palais. Il se trouve qu'à l'époque même où Lambot de Fougères écrit, on est en train de lever à Romorantin un cadastre qui nomme une immense parcelle qui longe la Sauldre jusqu'à la Nasse « le grand jardin ». Celle-ci correspond à peu près au parc dessiné sur le plan du Duc d'Orléans et appelé lui aussi « grand jardin ». Tout se passe comme si depuis le XVI^e siècle, les diverses administrations avaient sauvé cet espace des constructions ultérieures. Cette information fournit sans doute un indice précieux sur la localisation et la taille du projet Léonardien dénommé d'ailleurs parc (« barcho ») sur le feuillet 920r du *Codex Atlanticus*. Il se trouve que la parcelle est dimensionnée exactement comme le projet de palais et de ville que décrit Jean Guillaume, entre la fosse aux lions où avaient lieu les combats d'animaux et le lieu dit « le Grand Mousseau », un espace arrosé par la Nasse, une rivière qui se jette dans la Sauldre¹⁵.

Les archives municipales de Romorantin contenaient, non loin des rayonnages où se trouvait le cadastre, un autre trésor : les comptes de la ville pour les années 1516-1519¹⁶.

questo dormitorio delle figlie, a suo piacere. Il Lanfreddino me dice che un giorno essendovi andato egli per visitare una di quelle figlie, trovò il Re solo, solo al letto di una di loro. (...)», p107.

¹⁴ Manuscrit Lambot de Fougères conservé au Musée de Sologne, cité par Carlo Pedretti.

¹⁵ *Antiquités de la ville de Romorantin, Capitale de la Sologne recueillies des auteurs anciens et modernes*. Copie d'un manuscrit de J.F. Bidault, 1710, conservé au musée de Sologne : « ... Il y a un parc entouré d'un mur de briques et à l'entrée du dit parc, il y a un endroit profond revêtu de murs de briques qui était le lieu où se faisait le combat du taureau quand les seigneurs faisaient leur cour à Romorantin. Cet endroit a retenu le nom de la Fosse aux Lions. Dans ce parc est un jardin considérable avec de belles allées de charmes qui vont se rendre aux jardins d'une ancienne maison appelée la Seigneurie de Monceaux (Mousseaux) où François second, Roi de France fut élevé jusqu'à l'âge de sept ans, entre ces deux jardins sont de grands ormes sous lesquelles les ambassadeurs avoient audience »....

¹⁶ Une équipe d'étudiants du CESR, financée par la région Centre, a permis sous la coordination de l'auteur de cet article la transcription rapide de ces cinq volumes de manuscrits de la série CC en 2007-2008: Pauline Bachet, Eric Reppel, Nacer Bouzid, Stéphanie Duvoux, Cécile Glédel.

Première surprise, à leur lecture, il semblerait que les travaux aient commencé dès avant la venue de Léonard et qu'entre 1517 et 1519, ils aient continué de façon intensive. Il s'agissait d'abord d'aménager les chemins de Blois et d'Amboise afin de les rendre dignes de la Cour par un pavage. Ce pavage permettait par ailleurs d'éviter que les charrois s'embourbent. Du 1er mars au 6 avril 1516, on transporta des pierres au dépôt des Granges et des travaux furent effectués sur les rues qui menaient à Blois et à Amboise. En Avril on tira du sable pour la rue des Guéneaux (ancien nom de la rue des Capucins qui conduit à Monceaux et à Amboise¹⁷. Peu de temps après on procéda au pavage de Bourg Pailleux à Saint Ladre dans la direction de Blois¹⁸. A l'été 1516, les échevins visitèrent la carrière de Longueval, comme s'ils préoyaient de gros travaux. Le « dépôt aux Granges » est mentionné pour la première fois en Octobre et un nouveau chemin fut tracé du Pont au loup jusqu'à la Grange du Chastel en fin d'année 1516 avant la venue du roi. En avril 1517, il est question dans les manuscrits d'un dépôt à Tournenfuye (Tournenfeuilles) où l'on mit en bauge 2186 tombereaux (dont le transport coûta 72 l,17s,4d)¹⁹. Ensuite commencèrent les travaux de terrassements proprement dits à Montceau (aujourd'hui Mousseau), près du Pont au loup, sur la Nasse, où l'on procéda à la création d'une levée. Le scripteur du document notait : e projet oublié

« payé pour 2189 tombereaux (à deux chevaux) mis en bauge à Tournenfuye utilisés pour le pavage de la rue des Gueneaulz de Monceaux, pour la porte Bezaulde ailleurs et [pour les] autres pavez qui ont été faiz en leuvée»²⁰.

En juin 1518, le travail du pont au Loup fut achevé et à l'automne suivant, des charrois de pierre ne cessant d'arriver à Monceau. Jehan Testereau, l'un des charretiers, fut rémunéré *pour avoir amené 500 tombereaux (à deux chevaux) de pierres de Longueval mises en deux à monceaux aux Granges et à Tournenfuye*. Les terrassements furent donc importants : entre 2700 et 3000 tombereaux pour la seule année 1518 durant laquelle les échevins durent même dédommager un paysan de 50 livres pour la transformation d'une pièce de vigne en carrière tellement l'on avait besoin de remblai. Les matériaux utilisés pour cette phase de terrassement et de pavage de Monceau étaient en effet locaux : silex de Longueval (on retrouve aujourd'hui dans la ville des portions de chemins pavés de cette façon) et sable trié aux champs des

¹⁷ Cf. Archives de Romorantin, année 1516, compte CC8 du procureur Michel Decaulx, fol. 23r à 30r

¹⁸ *Ibid.* CC8 fol 25r à 28r

¹⁹ Cf. *ibid* CC8 114v

²⁰ Cf. CC8-114 V et CC11-98R

Guyards ainsi qu'à la rivière sur le site de Tournenfuye. Les sources sont donc en accord avec ce qu'écrivait en 1770 Lecomte de Bièvre :

« Avant de bâtir Chambord, François Ier avait fait jeter les fondements et même élever jusqu'à dix pieds au dessus de la terre, les murs d'un beau château, dans les jardins du vieux château de Romorantin, sur le bord septentrional de la Sauldre, et on y voit encore ces commencements [...] »²¹.

Les sources nous renseignent par ailleurs sur les noms des ouvriers qui travaillaient à Romorantin à l'époque où Léonard s'y trouvait ! Remarquable ici est le nombre de manouvriers engagés avec leurs chariots à un ou deux chevaux pour les opérations de terrassement. On peut être sensible à l'idée que Maître Léonard a peu ou prou connu tous ces individus, l'indication du nombre de journées travaillées par personne offre par ailleurs peut-être un moyen d'évaluer la quantité de remblais déplacée. En effet, si l'on considère qu'un terrassier peut extraire en moyenne 1,25 m³ de matériau par jour, la comptabilité de la ville garde la trace de l'extraction de près de 2000 m³ de sable et de pierre des carrières du lieu²². Nous demeurons en revanche incapables d'évaluer la contenance des tombereaux même s'il est clair que le contenu des charrois a suffi à monter une terre pleine de plusieurs mètres de hauteur sur la longueur du « Grand Jardin ». Encore aujourd'hui, en tout cas, on observe sur le site, entre la Nasse et le parking qui se trouve à l'ancien emplacement de la Fosse aux Lions, une levée de terre suffisamment importante pour mettre à l'abri la parcelle partiellement occupée par une maternité de toutes les inondations que connaît la commune.

Les archives répondent par ailleurs à la question du financement de tous ces travaux.

On savait déjà que des fonds avaient été pris sur les deniers royaux et que François Ier avait versé plusieurs milliers de livres à un officier de Romorantin nommé Courrieu²³. Ce qu'on ignorait, c'est que le monarque avait également disposé de recettes locales et notamment du

²¹ François Lecomte de Bièvre, *Recherches historiques et critiques sur la ville de Romorantin et le Comté de Romorantin*, Manuscrit écrit vers 1770. Corrigé et augmenté par Huet de Froberville en 1784. Copie dactylographiée à la SAHAS.

²² Des notes de Léonard de Vinci à propos de terrassements réalisés à Piombino en 1504 nous permettraient sans doute d'aller plus loin dans l'évaluation par l'ingénieur toscan du rendement d'un terrassier de son temps (cf. Manuscrit B de l'Institut de France, fol. 51v, 67r et 72v, ainsi que le Codex de Madrid II, fol. 10v, 11r et 46r). La présente évaluation provient du travail de recherche exécuté par Nacer Bouzid dans le cadre de son Master II au CESR.

²³ Cf. Jean Guillaume, *op.cit.*

produit de ces taxes qu'on appelle des « aides ». Les archives de la ville font en effet état d'une mesure pour affecter le 8e des ventes de vin de la ville à la réparation des fortifications²⁴. François Ier s'appropriait également les bénéfices d'un grenier à sel local et la gabelle dont tout acheteur de sel devait s'acquitter fut consacrée aux travaux édilitaires de la cité des bords de Sauldre²⁵. Le « grenetier royal » chargé de faire rentrer l'argent n'était autre qu'André Courrieu, ce personnage identifié par Jean Guillaume comme commissaire aux réparations de Romorantin entre 1515 et 1519, celui là même qui reçut 4000 livres en 1519 pour les frais nécessaires au château. Qualifié par les sources « d'honorable homme et saige maistre », Courrieu était un entrepreneur qui fournissait souvent les chantiers de la ville « en bois carré »²⁶. Il recevait du Roi chaque année 10 livres tournois pour sa charge de grenetier. Il était pour elle assisté par un certain Simon Delaunay, contrôleur du grenier, chargé « de rendre bon compte et relicqua [des rentrées] par devant le bailly de Blois » et par Henri Hodauet, sergent de la châtellenie²⁷. Autrement dit, la monarchie veillait de près à la défense de ses intérêts et les travaux préparatoires d'un futur palais (le pavage des routes et la levée du Grand Mousseau) étaient considérés comme relevant naturellement de la charge de la ville. De la même façon, l'on attendait des bourgeois du cru une certaine munificence lors des entrées royales.

Résumons : entre 1515 et 1519, la ville de Romorantin fut un immense chantier où circulaient des tombereaux et des centaines d'ouvriers afférés. La parcelle du « Grand Jardin », entre la Nasse et la Fosse aux lions devint l'objet de toutes les attentions, les accès furent pavés et l'on éleva un remblai de cailloux et de terre à plusieurs mètres en surplomb de la rivière. Les travaux avaient commencé avant la venue de Léonard, peut être d'abord pour le simple aménagement de l'aile neuve du château de Louise de Savoie et de son parc, mais ils s'accéléchèrent singulièrement en 1518 alors que Léonard était sur les lieux. Restent à expliquer, dans ce cas les raisons de l'achèvement des grands travaux en 1519. Pourquoi le grand dessein léonardien fut-il abandonné ? Le lieu commun que l'on retrouve jusque dans bien des biographies récentes de Léonard est qu'une épidémie de peste aurait mis un terme à

²⁴ Cf. Archives de Romorantin, CC11 fol 043v

²⁵ Cf. Archives de Romorantin, CC11 Fol 047 V et 48r

²⁶ Cf. Archives de Romorantin, CC11 Fol 054r

²⁷ Cf. Archives de Romorantin, CC11 Fol 049v

l'ambitieuse entreprise. Cette tradition remonte aux auteurs du XIX^e siècle, tels Lambot de Fougères qui écrivait en 1818 : « *l'édifice à peine commencé fut interrompu comme le rapporte une tradition locale à cause d'une contagion qui se manifesta dans ce temps là* » ou encore tels Nicolas Millot qui précisait dans son étude de 1806 :

*On tient par tradition que [François Ier] fut engagé à ce changement par une peste qui régna dans le pays vers l'an 1520 et qui fut occasionnée par le dessèchement d'un étang appelé l'étang du Marché, qui existait le long du mur à l'Orient de la ville*²⁸.

Tous les chroniqueurs répétèrent en fait cette théorie sans la vérifier. Ainsi, en 1879, un certain Goberville, par ailleurs bien imprudent puisqu'il prit les ruines d'une partie de l'ancienne demeure de Louise de Savoie pour le grand projet du Roi François, écrivit à son tour :

*.... François Ier, qui passe sa jeunesse à Romorantin, le réunit à la couronne en montant sur le trône, et le plaça dans le douaire de sa mère. Ce prince accorda de nouveaux privilèges à la ville, qui peut-être alors contenait dix ou douze mille habitants. On avait entrepris par ses ordres les travaux d'une royale et magnifique résidence, lorsque la peste le força de se retirer à Chambord, où il fit construire, en 1520, le château qui existe encore ...*²⁹.

Romorantin, le projet oublié

Les archives municipales apportent cependant un puissant démenti à toutes ces certitudes. Aucune grosse épidémie n'y a en effet laissé de traces dans les années 1518-1520, or, elle aurait à coup sûr été mentionnée puisqu'un épisode de ce genre, en 1516 a donné lieu dans les comptes à des allusions précises. Il y eut bien par la suite une peste liée à l'assèchement de l'étang de la ville, mais elle ne s'abattit sur la pauvre cité, d'après les sources, qu'en 1585, occasionnant plus de 4000 victimes. Il semble qu'au fil du temps on ait fini par associer à tort cette catastrophe tardive à l'abandon du projet de palais. A moins d'imputer ce dernier à une simple lubie de François Ier, il faut donc en revenir à la clairvoyante idée de Carlo Pedretti : ce qui fit que le grand dessein qui aurait transformé Romorantin ne vit pas le jour, c'est sans doute que Léonard ne pouvait plus y travailler, et ce peut-être en raison d'une santé déclinante³⁰. Avec sa ville idéale, ses canaux, ses écuries, son immense palais sur l'eau et ses fontaines, le projet s'avérait redoutable à tout autre qu'au maître toscan.

²⁸ Nicolas Millot, *Etude sur la ville de Romorantin*, 1806, Ms. des Archives du Musée de Sologne.

²⁹ Goberville, *Notice sur Romorantin*, 1879, Ms. des Archives du Musée de Sologne.

³⁰ La santé de Léonard en France n'est cependant documentée que par le témoignage unique, et peut-être sujet à caution, d'Antonio de Béatis lors de sa visite à Cloux en 1517-18 Cf. Don Antonio de Beatis, *Voyage du Cardinal d'Aragon en Allemagne, Hollande, Belgique, France et Italie (1517-1518)*, traduit par Madeleine

Fig.1 Manuscrit de Windsor, folio 12 585. Elévation du palais de Romorantin par Léonard de Vinci.

Fig.2. folio 270 r du *Codex Arundel*, le plan des palais jumeaux sur canaux par Léonard.

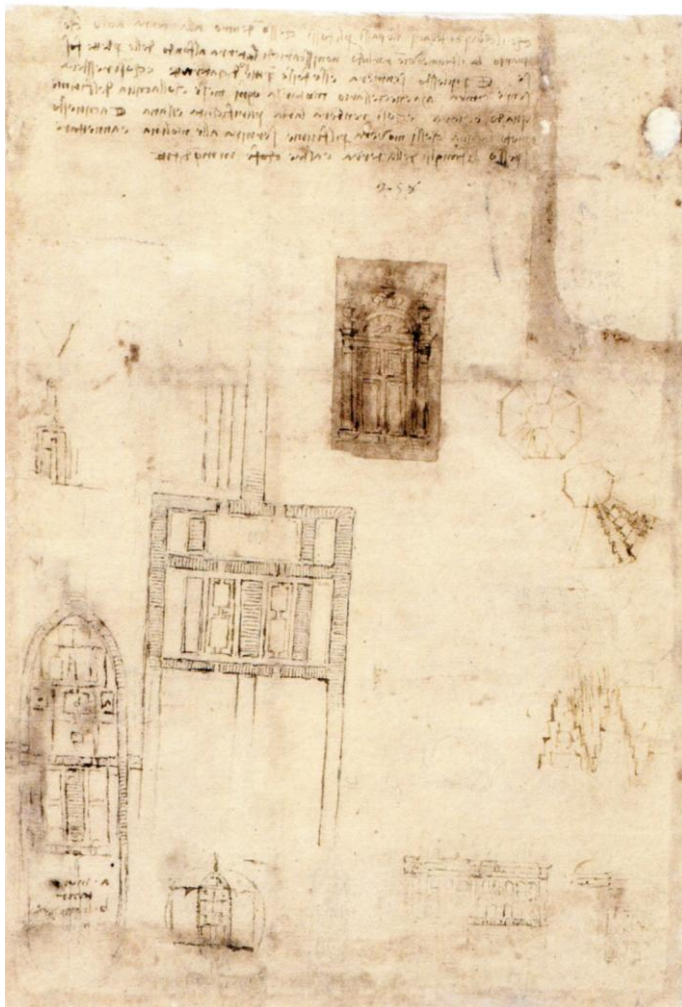
Fig.3 Le « grand jardin ». Cadastre de 1820, Archives du Musée de Sologne, Romorantin.

Fig.4 Manuscrit portant témoignage de tombereaux ayant servi à faire une « levée » en 1518. Archives municipales de Romorantin, série CC8-114 V, 1518, Musée de Sologne.



Léonard urbaniste et l'idée de cité idéale.

Entre les divers dessins relatifs aux projets de résidence royale de Romorantin (par exemple ceux du Codex Atlanticus, f.583r) et ceux du Manuscrit B de l'Institut de France (vers 1487-90), qui configurent une idée de cité nouvelle –parfois baptisée “cité idéale”, il n’y a à proprement parler aucun lien. Château et cité relèvent certainement de problématiques différentes, cependant, on y lit la même vocation d’urbaniste, plus que d’architecte, de Léonard de Vinci. La première aspiration de ce dernier est d’élaborer des solutions inédites d’ensemble pour de grandes agglomérations plutôt que de rénover le langage d’un édifice unique dans un contexte français. Les dessins du Ms B naquirent de la profonde aversion de Léonard pour la ville médiévale, désordonnée et asymétrique, enserrée dans ses murs, chaotique, affolée, fétide et malsaine. Il lui oppose un dessin rationnel, inspiré d’un modèle de ville seigneuriale, et fondée sur des exigences d’assainissement hygiénique et de trafics ordonnés. On distingue dans le Ms B deux groupes de dessins renvoyant à deux projets divers: d’un côté la cité fluviale, de l’autre la ville à ségrégation par niveaux.



Fol 583 r du Codex Atlanticus



Fol Ms B de l'Institut de France, fol 16 r.